

DEMANDE DE TRANSFERT D'ABONNEMENT



Lors d'une vente d'un bien, c'est au nouveau propriétaire d'informer le service de l'eau, de même pour tout changement de locataire. Pour cela, il suffit de compléter le formulaire téléchargeable ci-dessous, en n'oubliant pas d'indiquer le numéro et l'index du compteur relevé conjointement avec les anciens occupants.

ATTENTION l'(es) ancien(s) occupant(s) doivent se rapprocher du service afin d'indiquer sa (leur) nouvelle adresse où lui (leur) sera envoyée la quittance de régularisation.

PDF

